



**ATTESTATION D'ASSURANCE  
MMA ASSOCIATION**

**MMA IARD Assurances Mutuelles / MMA IARD**

Atteste que l'association: ASS CASCADE 31,

Domiciliée: 3 Rue du Stade – 31270 VILLENEUVE TOLOSANE,

A souscrit l'assurance MMA ASSOCIATION N° : 114559232

Depuis le : 01 Janvier 2021.

Garantissant sa responsabilité civile liée à la vie associative du fait des dommages causés :

- aux tiers, y compris les adhérents et aides bénévoles,
- aux biens pris en location ou empruntés soit de manière non répétitive pour des Périodes n'excédant pas 15 jours, soit de manière répétitive à raison au maximum d'un jour par semaine ou de deux jours consécutifs par mois,

Cette attestation est établie pour servir et valoir ce que de droit et n'implique qu'une présomption de garantie à la charge de l'assureur.

Fait le 19 Mars 2021.à MURET.

L'Assureur,  
Par délégation, l'Agent Général

**M.M.A.**  
**Mr Gatien ZANGHIERI**  
11 Avenue Jacques Douzans  
31600 MURET  
Tel. 05 61 51 01 82 -  
Orias 07030047